



Cantons de Châteauponsac et de Magnac-Laval.
Communes de Rancon et Villefavard.
Situation : A 45 kilomètres au Nord de Limoges et à 17 kilomètres à l'Est de Bellac, entre la R.N. 145 et la R.D.1 Bellac-Châteauponsac.
Superficie : 73 ha.
Arrêté d'inscription du 6 Janvier 1988.

SITE INSCRIT DE VILLEFAVARD ET DE LA VALLEE DE LA SEMME

NATURE ET INTERET DU SITE

Le site comprend une partie du bourg de Villefavard, avec l'église, le temple, le château et le plan d'eau qui s'ouvre vers la vallée de la Semme, le village du Ménéieux et une portion encaissée de la vallée de la Semme.

De nombreux silex témoignent de l'occupation ancienne de la région de Villefavard. Près de la grande voie gallo-romaine d'Argenton-sur-Creuse à Bordeaux, entre le bourg et le temple actuel, une villa gallo-romaine, appartenant à un dénommé Flavart, donna son nom à la localité.

L'ancien château de Villefavard appartenait à la famille de Rancon. Le culte s'exerçait dans la chapelle du château quand l'église fut vendue comme bien national, le prêtre renia le serment qu'il avait prêté à la constitution civile du clergé et dut fuir, chassé par les paroissiens. Ceux-ci se tournèrent vers "l'église catholique française" qui fut interdite par le

gouvernement en 1842. L'abbé Lothe resta dans la commune en tant qu'instituteur. Converti au protestantisme, il entraîna dans sa foi nouvelle les habitants de la commune. Dès juillet 1844, l'ancienne église fut transformée en temple, et les communes de Balledent, Rancon, Clavières, Droux, Thiat, Châteauponsac, Roussac, Compreignac demandèrent également l'ouverture d'un culte régulier.

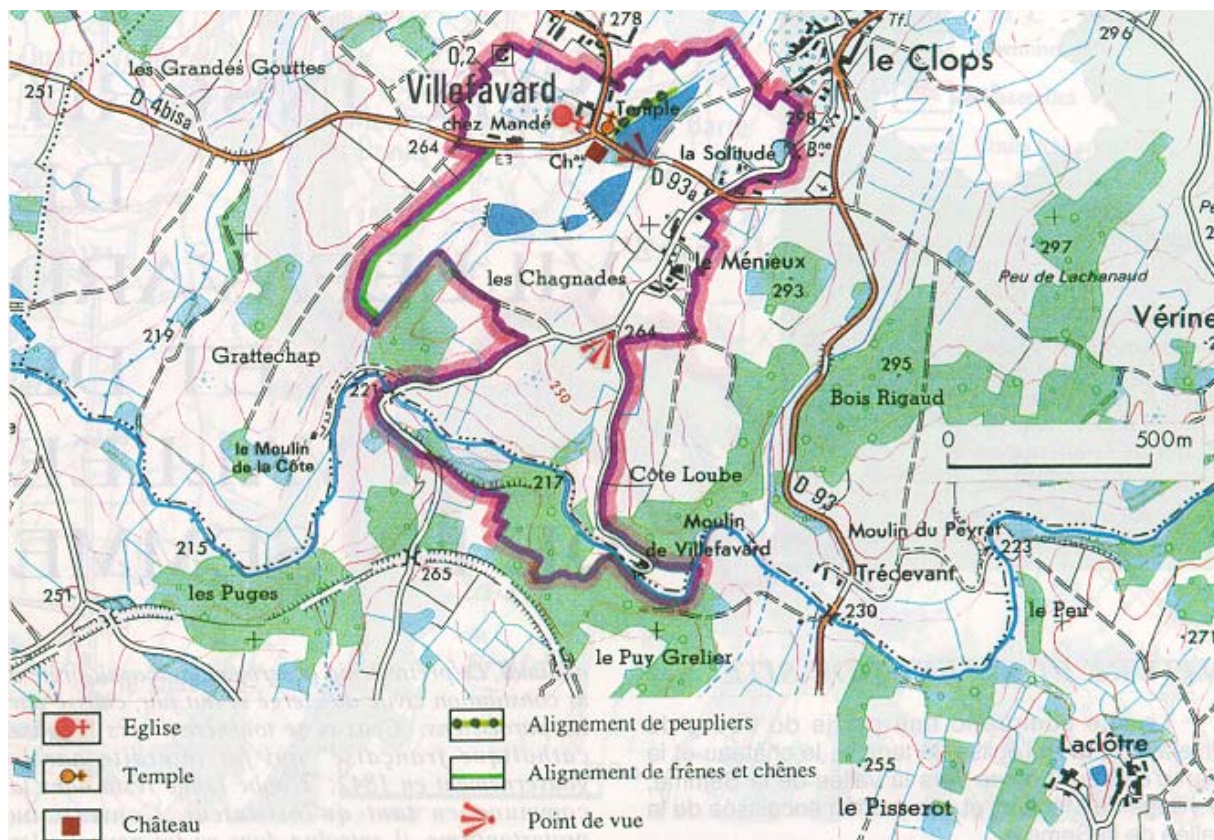
De 1849 à 1861 les entraves à la liberté religieuse entraînèrent l'exercice de cultes clandestins. En 1856 les temples purent rouvrir, les écoles protestantes en 1861. Un temple fut construit en 1900, en bordure de l'étang au Nord du château.

Dans la partie protégée du bourg sont juxtaposés quatre éléments forts : l'étang, l'église, le temple et le château. L'église, construite vers 1850 présente un clocher octogonal couvert en bardeaux. Le temple est en moellons ornés de lignes de briques. Par dessus les murets de pierre qui l'entourent, le parc du château se



La vallée de la Semme, avec falaise.

(Ph. J. Pétin.)



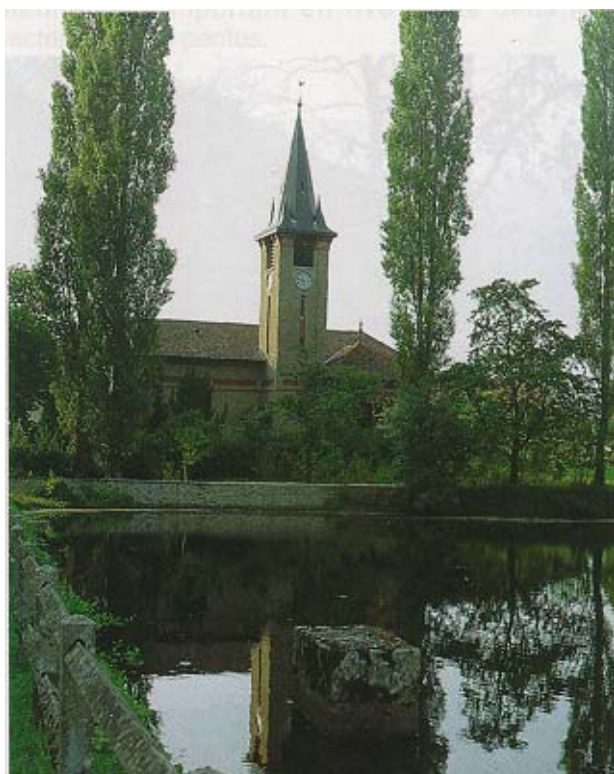
distingue à ses grands arbres : cèdres, tilleuls, hêtres.

L'étang est un élément très marquant. Les peupliers qui le bordent, encadrant le "clocher" du temple, s'imposent dans les points de vue depuis l'Est.

A l'Ouest, les perspectives s'ouvrent vers la vallée. Dans cet espace au relief assez

marqué, occupé par des prés bocagers sur la rive droite, le coteau boisé de la rive gauche ferme les paysages. Le cours torrentueux de la rivière anime la vallée qui présente un intérêt écologique.

Le site du moulin de Villefavard, très bien entretenu, que l'on découvre au bout d'un chemin, forme une sorte d'enclave habitée au milieu des bois. Le point de vue sur la vallée depuis cet accès à la rivière est remarquable.



EVOLUTION DU SITE

Essentiellement agricole, le site évolue avec cette activité : on constate un enrichissement des terrains au Sud du Ménéieux ; un grand bâtiment en tôle a été construit au Nord-Est du site.

PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR

Une amélioration de l'aspect extérieur des bâtiments agricoles doit être étudié au lieu-dit la Solitude et au Sud du Ménéieux.

Des panneaux apportant des indications sur les sites archéologiques et le protestantisme en Limousin pourraient être implantés dans le bourg.

Le temple et l'étang. (Ph. F. Simon.)